

AU CŒUR

d'Aniche-

BULLETIN MUNICIPAL N°28 | JUIN 2023



p9. Éducation

Le collège Théodore-Monod engagé dans les cordées de la réussite

p15-18. Culture

Découvrez en pages centrales le programme de Kopierre 2023

p28. Action sociale

« O2 franchise Coeur de l'Ostrevent » au service de la personne

Sommaire

3-5

Vie municipale

- Edito de M. le Maire - Focus Propreté de la Ville
- Le DICRIM - Présentation des risques naturels : retrait - gonflement des argiles
- Fermeture à 22h des épiceries de nuit : La ville agit pour la tranquillité publique
- L'Opération Tranquillité Vacances



6-7

Travaux, Environnement, Cadre de vie

- Permis de Louer/Diviser : rappel des obligations
- Campagne de dératisation
- Adaptation des horaires du bureau de poste d'Aniche



7-10

Jeunesse, Enfance, Éducation

- Les écoles recrutent des services civiques
- Un vif succès pour le Mois de la Petite Enfance et son après-midi « Ferme en Ville »
- Le collège Théodore-Monod engagé dans les cordées de la réussite
- École des Parents : Pourquoi et comment dire non à son enfant ?
- Forum des Parents : Concevoir les vacances en famille
- E2C DOUAI : le campus qui réveille tes talents !



11-13

Fêtes & Cérémonies, Culture

- Anne Roumanoff nous dit tout au prochain Festival du Rire...
- 1er Salon du Livre « Des Livres et Moi »
- Et si nous pavions nos maisons pour les commémorations et les festivités de Kopierre ?
- Commémoration du 160ème anniversaire de la bataille de Camerone
- Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine
- Journée commémorative de l'appel du 18 juin 1940
- Journée Nationale en souvenir des victimes de la déportation
- 78ème commémoration de la victoire du 8 mai 1945



14-21

Fêtes & Cérémonies, Culture

- Sorties cinéma du 31 mai au 4 juillet à l'Idéal Cinéma Jacques Tati
- Kopierre en fête !!!
- Le travail à l'honneur !
- Près de 400 convives au Repas des Aînés
- Inscriptions ouvertes à l'EMMA à partir du 1er juin !



21-24

Vie associative

- Le CACSA fêtera cette année ses 60 ans
- Aniche fête les anciennes et les belles mécaniques !
- 5ème exposition de modélisme ferroviaire
- La CORSE en 2024..... C'est maintenant avec l'AADEI.
- L'association du Quartier Berrioz vous propose une journée à Saint Valéry sur Somme
- L'Association des Mineurs Marocains du Nord
- Brocante du club des supporters du SCA « Allez les Tigres »
- Appel au don du sang
- Super Loto des Fourmis de Kopierre



25-27

Sport

- 3 titres pour l'OBEAAM
- Un jour historique pour le Tennis de Table Aniche
- Les actualités du SCA
- Les Séléniens en sortie
- Les actualités du club de Judo



27-28

Santé, Action Sociale

- L'Assurance Maladie vous informe et vous accompagne
- « O2 franchise Coeur de l'Ostrevent » au service de la personne



28-29

Vie pratique

- À qui incombe l'entretien du trottoir devant chez soi ?
- L'espace de gestion des biens immobiliers s'enrichit pour vous
- Permanence CNL
- Permanences du Secours Catholique
- Permanences Habitat Durable
- Permanences ADIL



30-31

Commerces

- Un grand succès pour la 1ère vente directe de Marion et Alexis
- Au Palais de la Bière, de nouveaux propriétaires derrière le comptoir

Expression démocratique

Sortez votre agenda : Juin 2023

Emploi

- Permanence Emploi/Formation/Insertion

La machine à remonter le temps

- Souvenir de l'école Marcel-Cachin

32

Permanences de Monsieur le Maire et des Adjointes

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, reçoit tous les mardis après-midi sur rendez-vous. Les adjointes reçoivent en fonction de leur délégation, du lundi au samedi aux horaires d'ouverture de la mairie, prendre rendez vous au 03 27 999 111

Horaires de la Mairie : Lundi - Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Samedi de 8h30 à 12h

Au cœur d'Aniche : magazine d'informations municipales de la ville d'Aniche - Hôtel de Ville - 6, Rue Henri Barbusse - 59580 Aniche - Tél. 03 27 999 111 - www.aniche.fr

Directeur de la publication : Xavier Bartoszek

Crédits photos et illustrations : Service Communication de la Ville.

Conception Graphique : Agence TS-Marketing Aniche

Impression : Imprimerie Ethap Guesnain

Tirage : 4500 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2023



villedaniche



villedaniche



villedaniche

Edito de M. le Maire

Chères Anichoises et Anichois,

Fête des Mères, Marché aux fleurs, appel du 18 juin, Kopierre... le mois de juin 2023 sera ponctué de nombreux évènements municipaux. À ceux qui sont annuels et bien ancrés dans le calendrier Anichois, viendront s'en greffer d'autres plus officiels comme l'inauguration de la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle Marcel CACHIN, le 17 juin.

Une semaine après, les 24 et 25 juin auront lieu les traditionnelles et folkloriques fêtes de notre géant Kopierre. Que ce soit le samedi ou le dimanche, il y aura des animations pour tous les goûts et tous les âges, avec en clou du spectacle le concert de Jérémy Frerot le dimanche soir. Venez nombreux, l'ambiance est assurée et le festival de Food Trucks vous permettra de trouver, sur place, une restauration hors du commun.

Comme je l'ai annoncé lors du repas des aînés, mi-mai, la salle Pierre de Coubertin a vécu, fin mai, ses derniers moments sportifs avant une hibernation d'environ 1 an et demi qui lui permettra de devenir beaucoup moins gourmande en énergie et de la doter d'une salle d'évolution gymnique flambant neuve. La première réunion de chantier aura lieu début juin.

À l'intérieur de ce bulletin vous trouverez, comme chaque mois toutes les informations qui vous sont nécessaires. Ce bulletin est fait pour vous.



Avec tout mon dévouement,
Votre Maire,
Xavier BARTOSZEK.

Focus Propreté de la Ville

Depuis quelques années, l'usage des produits phytosanitaires est interdit en ville et sur les espaces publics. Par conséquent, petit à petit, la végétation reprend ses droits, elle s'installe en ville...et particulièrement sur les trottoirs.

La fauche de ces herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main d'œuvre très importante et un bruit de machine quasi permanent en ville, ce qui n'est pas envisageable !

L'herbe ne doit plus être considérée comme sale, elle fait partie de notre environnement urbain.
Attention : Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire.

Ainsi, chaque habitant est acteur de l'image de la ville et doit sur son trottoir (au droit de sa propriété) :

- Arracher/faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter,
- Entretenir ses haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique,
- Passer un coup de balai, cela ne prend que quelques secondes,
- Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau,
- Nettoyer les grilles d'eau pluviale en surface,
- Ne pas laisser ses ordures ménagères dans la rue en dehors des horaires autorisés.

Le non-respect des obligations et l'infraction aux règlements municipaux peuvent être sanctionnés.

Le DICRIM - Présentation des risques naturels : retrait - gonflement des argiles

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document obligatoire qui permet de porter à votre connaissance les risques auxquels vous êtes exposés sur la commune, les mesures prévues pour alerter, protéger, secourir et les conduites que chacun doit tenir en cas d'alerte. Ce mois-ci, nous vous présentons les risques naturels concernant le retrait - gonflement des argiles. Le DICRIM est également consultable sur le site internet de la ville www.aniche.fr dans l'onglet Mairie/Services/Urbanisme/DICRIM. Pour les habitants ne bénéficiant pas d'internet, un exemplaire papier est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

RETRAIT ET GONFLEMENT DES ARGILES

Les mouvements de terrain correspondent à des déplacements du sol ou du sous-sol plus ou moins brutaux et plus ou moins rapides. Le mouvement de terrain le plus fréquent dans le Nord est le retrait-gonflement. La commune d'Aniche, avec son sol très argileux, est particulièrement concernée par ce phénomène.

Ce phénomène s'est produit notamment sur l'école maternelle Jean-Schmidt en 1990 et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 1er avril 1992 (voir Journal Officiel du 3 avril 1992).

Les risques naturels

Les précautions à prendre

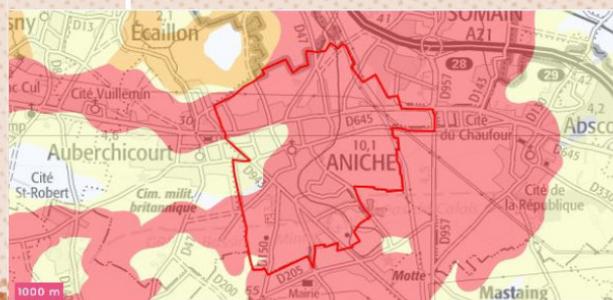
→ Identifier le sol :

En cas de doute, il est conseillé de faire procéder par un bureau d'études spécialisées, à une reconnaissance du sol avant la construction.

Elle permet de déterminer les mesures à prendre pour réaliser en toute sécurité, le projet, tout en tenant compte de cet aléa

→ Mais aussi,

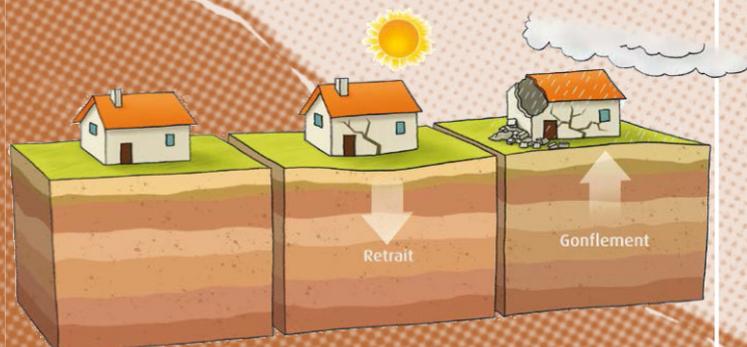
- adapter les fondations
- rigidifier la structure et désolidariser les bâtiments accolés
- éviter les variations localisées d'humidité
- éloigner les plantations d'arbres
- éviter les pompages à usage domestique à moins de 10 m de l'habitation
- éloigner les eaux de ruissellement (utilisation des réseaux lorsque c'est possible)



- Exposition forte
- Exposition moyen
- Exposition faible

La manifestation des dégâts

- Observation des fissures en façade, souvent obliques et passant par les points faibles
- Distorsion des ouvertures (portes et fenêtres)
- Dislocation des dallages et des cloisons
- Rupture des canalisations enterrées
- Tassement de terrain



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Fermeture à 22h des épiceries de nuit : La ville agit pour la tranquillité publique



À compter du 15 mai 2023, afin de renforcer la tranquillité publique la nuit dans les rues du centre-ville, j'ai pris la décision de procéder à la fermeture des épiceries de nuit proposant de la vente à emporter de boissons alcoolisées, de 22h à 7h toute l'année.

Cette décision relève de mes pouvoirs de police et fait suite à plusieurs mesures appliquées depuis un certain temps pour accompagner en toute sécurité la vie nocturne (dernièrement l'arrêté du 16 mars 2022 relatif à l'interdiction de vente aux mineurs et de consommation du gaz protoxyde d'azote sur l'espace public).

La consommation excessive d'alcool et la prise de produits nocifs ou stupéfiants entraînent des débordements. Nombre d'entre eux sont constatés devant et aux abords des lieux

actifs la nuit, notamment les épiceries de nuit : nuisances sonores, regroupements aux abords des établissements, rixes, véhicules stationnés sur la voie publique, jets de détritus, dégradation des espaces publics.

J'entends, par la mise en application de cet arrêté, agir en faveur des habitants directement affectés par ces nuisances, pour leur tranquillité et leur bien-être et ce dans un souci de préservation de l'ordre public, de la sécurité et de la salubrité.

Cet arrêté a été élaboré à partir des interventions, faits et rapports des services de la Police nationale et des doléances de riverains.

Il s'applique de 22h à 7h pour les établissements relevant des commerces de détail, tels que les épiceries de nuit ou les supérettes, qui sont autorisés à commercialiser de l'alcool à emporter.

Les violations de cette obligation de fermeture seront constatées par procès-verbaux et transmis à l'autorité compétente aux fins de poursuites. La nuit anichoise doit rester sûre et apaisée et la Ville agit au quotidien en ce sens.

Le Maire, Xavier BARTOSZEK.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

L'Opération Tranquillité Vacances

Il s'agit de...

Ce service en ligne, permet aux habitants lors de leurs absences prolongées, de demander la surveillance de leur domicile. L'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances permet ainsi d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.

L'Opération Tranquillité Vacances concerne tous les départements français. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, ce dispositif de police et de gendarmerie, propose aux habitants de veiller sur leurs domiciles pendant leurs absences prolongées et de les prévenir en cas d'anomalie. Depuis le 20 juin 2022, cette démarche est dématérialisée.

Comment faire votre démarche ?

- Rendez-vous sur le site : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances> ;
- Identifiez-vous grâce à France Connect ;
- Complétez le formulaire en ligne.

Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours faire votre inscription dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie. Pour vous inscrire sur place, vous avez besoin de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Conservez le récépissé de demande d'inscription.

Et surtout, n'indiquez pas vos dates de départ sur les réseaux sociaux !



Permis de Louer/Diviser : rappel des obligations



La Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent et huit communes dont Aniche ont approuvé l'application de l'autorisation préalable de mise en location (Permis de Louer) et de l'autorisation préalable à la division (Permis de Diviser).

Ces mesures vont permettre d'améliorer les conditions de logement des locataires et de continuer la lutte contre l'habitat indigne. Ces deux nouveaux dispositifs sont entrés en vigueur depuis le 1er janvier 2023.

Vous louez ou vous souhaitez diviser un logement :

- Pour une première mise en location ou un changement de locataire, tout propriétaire a l'obligation de demander l'autorisation préalable de mise en location. Ne sont donc pas concernés les renouvellements, les reconductions de baux, les avenants aux baux. Cette mesure ne s'applique pas non plus aux locations touristiques saisonnières (moins de 4 mois dans l'année), ni aux baux commerciaux.
- Tout propriétaire d'un bien sur le périmètre défini qui souhaite le diviser pour créer plusieurs logements, a l'obligation de demander l'autorisation préalable de diviser, même lorsqu'une autorisation d'urbanisme n'est pas nécessaire.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de la ville : <https://www.aniche.fr/mairie/services/urbanisme/permis-de-louer-diviser>.

Des sanctions sont prévues en cas de non-respect de ces dispositifs.

Elles peuvent aller jusqu'à 15 000 € pour le Permis de Louer et jusqu'à 25 000 € pour le Permis de Diviser.

Contact et envoi de vos demandes en Mairie d'Aniche au Service Urbanisme
Tél. 03 27 99 91 11 - Mail : urbanisme@aniche.fr

Campagne de dératisation



La municipalité, soucieuse de préserver l'hygiène et la santé publique, a décidé de procéder à une dératisation générale de la commune.

Cette opération sera effectuée par les laboratoires Logissain. Une voiture de la société passera mercredi 7 juin 2023 dans les rues de la commune, à partir de 8h30, pour distribuer gratuitement des produits raticides ou souricides.

Pour le bien-être de tous, il est demandé à chacun de participer à cette mesure d'hygiène publique.

CADRE DE VIE

Adaptation des horaires du bureau de poste d'Aniche



Conformément aux engagements du contrat de présence postale territoriale 2023-2025, la Poste d'Aniche vous informe que ses horaires d'ouverture seront aménagés du 31 juillet au 19 août en raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale.

Les horaires d'ouverture durant cette période seront les suivants :

- Fermeture le lundi
- Le mardi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h30
- Les mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Le samedi de 9h à 12h

Le bureau de poste reprendra ses horaires habituels à compter du 21 août. Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr ou www.labanquepostale.fr.

Jeunesse, Enfance, Éducation

SERVICE CIVIQUE

Les écoles recrutent des services civiques



Les écoles Léon-Basuyaux et maternelle Archevêque recherchent des jeunes volontaires en service civique universel pour l'année scolaire 2023/2024.

Conditions :

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Etre disponible de septembre à début juillet
- Etre motivé(e) pour travailler avec un jeune public dans la bienveillance.

Vous êtes intéressé(e) ? Envoyer votre CV et lettre de motivation par mail à ce.0590456a@ac-lille.fr pour l'école maternelle Archevêque et à ce.0593603w@ac-lille.fr pour l'école primaire L. Basuyaux.

Toutes les candidatures seront étudiées et les personnes retenues seront contactées courant juin.

Un vif succès pour le Mois de la Petite Enfance et son après-midi « Ferme en Ville »

Du 2 mai au 3 juin 2023, dans le cadre du Mois de la Petite Enfance, différents ateliers ont été proposés aux enfants et parents d'Aniche ainsi qu'une après-midi « Ferme en Ville ».

Un grand merci à l'ensemble des partenaires de la Petite Enfance pour leurs participation et investissement lors de ce mois : le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, le Service Périscolaire, l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E., l'Association Laïque Anichoise de Promotion, d'Animation et de Gestion Educative (ALAPAGE), le Multi-Accueil Maria-Montessori, l'Ecole de Musique Municipale Anichoise (EMMA), la Médiathèque Norbert-Ségar, le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), la Protection Maternelle et Infantile, les éducateurs sportifs, le Conseil Municipal des Enfants, les écoles maternelles, la Troupe L' Danse et Mme Christelle Paris.

Ils ont collaboré avec le Service Enfance-Jeunesse, représenté par Christelle Roussel, responsable du service et Marie-Hélène Degorgue, Coordinatrice Enfance pour contribuer à la belle réussite de ce mois et de cette après-midi festive « Ferme en Ville » !





Le collège Théodore-Monod engagé dans les cordées de la réussite



Les cordées de la réussite, qu'est-ce que c'est ?

Une cordée de la réussite est un partenariat entre une « tête de cordée », un établissement d'enseignement supérieur ou un lycée, et un établissement « encordé », collège ou lycée. Cette relation permet de mettre en place des actions pour donner à chaque élève les moyens de sa réussite dans l'élaboration de son projet d'orientation, quel que soit le parcours envisagé. Le but principal de ces cordées de la réussite est de lutter contre l'autocensure des élèves par un accompagnement dès la classe de 4^{ème} jusqu'au baccalauréat. Elles visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances.

Le collège Théodore Monod, s'est engagé dans trois cordées de la réussite :

- INSA, je veux, je peux, en partenariat avec l'établissement supérieur INSA Hauts-De-France,
- Science Po Lille, en partenariat avec l'école du même nom
- #Ambition. Les cordées de la compétence, Osons ! en partenariat avec les lycées Pasteur de Somain et Pierre Joseph Laurent d'Aniche.



Ces trois cordées permettent à une quarantaine d'élèves en classe de 3^{ème} d'être accompagnés plus individuellement sur leur parcours d'orientation.

Le 11 mai, les 20 élèves de 3^{ème} engagés dans les cordées de la réussite INSA, je veux, je peux ont participé à la Journée pour tous organisée à Denain.

Au programme de cette journée, des activités sportives et culturelles (rugby, balle au prisonnier, blind-test, ...) ont permis à plus de 700 élèves encordés dans tous les Hauts-de-France avec l'INSA, de se rencontrer et de partager leurs expériences.

La visite de Denain s'est faite au travers des déplacements entre les différents événements de la journée pour se conclure par un concert au théâtre de Denain. Le quintette de cuivres a terminé sa représentation par la célèbre chanson disco YMCA et les élèves ont pu montrer leur engagement en chantant et en dansant dans le théâtre.

Au travers de ces activités, les élèves ont pu rencontrer d'autres parcours d'orientation, découvrir une autre ville et progresser dans leur mobilité.

ÉDUCATION

École des Parents : Pourquoi et comment dire non à son enfant ?

Un enfant est centré sur ses désirs et envies, il a du mal à les canaliser et veut tout, tout de suite. Il est donc normal qu'un enfant émet de nombreuses sollicitations. En revanche, vous, en tant que parents, ne devez pas céder à toutes ses demandes. Votre rôle est de satisfaire ses besoins fondamentaux, comme de l'amour, de la sécurité, des soins, mais aussi de poser un cadre et des limites. Bien évidemment, dire non n'est pas toujours facile. Vous pouvez avoir peur de faire de la peine ou décevoir votre enfant en lui refusant quelque chose. Vous pouvez aussi avoir peur de dire non par anticipation d'une crise. Anaïs Pintiaux, psychologue et responsable du Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité vous invite à l'**École des Parents sur la thématique " Pourquoi et comment dire non à son enfant ?"**, organisée le **jeudi 8 juin 2023 de 17h30 à 19h30** à la Maison de l'Enfance « René-Chojnacki ». Pour une meilleure



participation à l'École des Parents, un animateur accueille votre/ vos enfant(s) à la Ludothèque durant cette rencontre collective. Inscription gratuite et réservation auprès d'Anaïs par téléphone au 07 49 73 75 83 ou par mail à parentalite.lapage@gmail.com.

VIE FAMILIALE

Forum des Parents : Concevoir les vacances en famille

Les vacances, très souvent longuement attendues par les enfants, sont propices aux moments en famille. Les vacances ne sont pas forcément synonymes de voyages. En effet, partir loin de son domicile n'est pas la seule possibilité pour se dépayser et passer des moments en famille. Il est tout à fait possible d'en profiter pour réaliser des activités, sorties que vous n'avez pas le temps de découvrir durant l'année. Cependant, vacances loin du domicile ou non, il peut arriver que l'absence de préparation, le manque de repères, la routine perturbée ou la promiscuité compromettent vos vacances en famille. Lors du Forum des Parents sur la thématique "Concevoir les vacances en famille" organisé le **jeudi 29 juin 2023 de 17h30 à 19h30** au 1er étage de la Maison de l'Enfance « René-Chojnacki », Anaïs Pintiaux, psychologue et responsable du Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité, vous invite à discuter ensemble de comment préparer au mieux ses vacances. Ce sera également l'occasion de partager vos idées d'activités en famille et vos expériences lors de vos précédentes vacances. Cette action est entièrement gratuite mais nécessite une inscription au préalable auprès d'Anaïs par téléphone au 09 64 04 96 81 ou par mail à parentalite.lapage@gmail.com. Afin de faciliter votre participation, la Ludothèque assurera la garde de votre/ vos enfant(s).

EMPLOI

E2C DOUAI : le campus qui réveille tes talents !

- Tu as entre 16 et 25 ans ?
- Tu as quitté l'école car tu n'y trouvais plus de sens ?
- Tu es motivé à trouver un emploi même si tu n'as pas ou peu de diplôme ?



Rejoins l'E2C Grand Lille, le campus qui réveille tes talents !

Formation gratuite et rémunérée, avec entrée possible toute l'année.

PRENDS TON AVENIR EN MAIN & VIENS NOUS RENCONTRER

Lors des réunions d'informations tous les mardis à 14h



#E2cGrandLille

UN SITE DÉDIÉ À TA REUSSITE

Intègre notre site de Douai !

E2C DOUAI

100 rue Pierre Dubois
59500 DOUAI
03 20 63 30 60

Toutes les informations sur www.e2c-grandlille.fr



FESTIVAL DU RIRE

Anne Roumanoff nous dit tout au prochain Festival du Rire...



Aniche va vivre en octobre son 3ème Festival du Rire du dimanche 8 au dimanche 29 octobre 2023. Après Florent Peyre en 2021 et Arnaud Tsamère en 2022, la Municipalité met, cette année, les bouchées doubles en rendant hommage aux femmes. **Vivement le dimanche 8 octobre !!!** Anne Roumanoff, grande dame de l'humour français, nous fait la joie de venir à Aniche et vous présentera son nouveau spectacle intitulé « L'expérience de la vie » à la salle Louis-Pol à 16h.

Quand maturité rime avec curiosité, Anne Roumanoff porte dans ce nouveau spectacle un regard narquois et joyeux sur les grandes transformations de notre société : nouveau langage, nouveaux comportements, nouveaux métiers.

Vous y croiserez notamment une coach américaine en relation de couple, vous entendrez une version revisitée des contes de fées, un poème sur les influenceurs et des commentaires savoureux sur l'actualité politique et sociale. Un spectacle déconstruit par une femme expérimentée qui rêve de se reconstruire.

Le tarif du spectacle est fixé à 20 € pour les Anichois et à 40 € pour les extérieurs. Infos et inscription auprès du Service Culturel par téléphone au 03 27 99 91 08 ou par mail à fcc@aniche.fr.

LECTURE POUR TOUS

1er Salon du Livre « Des Livres et Moi »

Des Livres et Moi

1er Salon du Livre

Samedi 10 juin de 10h à 18h

Médiathèque Norbert-Ségard

Les auteurs vous attendent et célèbreront avec vous
le Livre et la Lecture

sous toutes ses formes
et pour tous les publics

30 auteurs

Jeunesse, BD,
Fantastique,
Polar, Thriller,
Témoignage...

Interventions musicales
par l'Ecole de Musique
Municipale Anichoise

Ateliers artistiques
pour adultes
par le Cercle Polychrome

- Enluminure à la feuille d'or (8 €/pers.) de 9h30 à 12h
- Composition Collage "Cadavre exquis" de 13h30 à 17h

Ouvert à tous !

Infos au 03 27 92 06 64 ou à mediatheque@aniche.fr

Aniche Médi@thèque Norbert-Ségard FLAG EDITIONS Les ateliers artistiques

Lors du Salon du Livre « Des Livres et Moi », venez découvrir à partir de 14h les auteurs suivants :

- 14h10 : intervention de Christophe Arneau
- 14h20 : Intervention de Greg Waden
- 14h30 : Intervention de Luc Watteau
- 14h40 : Intervention de Jacky Maréchal
- 14h50 : Intervention de Marcel Mannequier
- 15h : Intervention de Mélanie Kominek
- 15h10 : Intervention de Saffia Azallade

Des ateliers artistiques pour adulte auront également lieu :

- de 9h30 à 12h : Atelier d'enluminure à la feuille d'or (8 € par personne sur inscription)
- de 13h30 à 17h : Atelier de composition collage « Les cadavres exquis » (gratuit)

COMMÉMORATION

Et si nous pavoisions nos maisons pour les commémorations et les festivités de Kopierre ?



Pour célébrer chaque événement commémoratif, la Ville d'Aniche offre aux Anichois qui le désirent un drapeau pour le pavoisement de leur maison. Celui-ci est à retirer auprès du Service Fêtes & Cérémonies contre signature d'un engagement à orner votre habitation lors des prochains événements commémoratifs (fête nationale, défilé de Kopierre, ...). Infos par téléphone au 03 27 99 91 04 ou par mail à fcc@aniche.fr.

Culture, fêtes & cérémonies

COMMÉMORATION

Commémoration du 160ème anniversaire de la bataille de Camerone

Dimanche 30 avril, à l'initiative de Patrick Duroyon, ancien légionnaire, les anciens combattants d'Aniche ont commémoré le 160e anniversaire de la bataille de Camerone considérée comme un haut fait de la Légion étrangère. Après la messe d'anniversaire célébrée en l'église Saint-Martin, un cortège composé d'anciens combattants notamment de légionnaires et d'élus s'est rendu à la stèle Charles-de-Gaulle où une gerbe fut déposée en hommage à la résistance héroïque des légionnaires de Camerone.

Un peu d'histoire !

La bataille de Camerone est un combat qui oppose une compagnie de la Légion étrangère aux troupes mexicaines le 30 avril 1863 lors de l'expédition du Mexique. Soixante-deux soldats de la Légion, assiégés dans une hacienda du petit village de Camarón de Tejeda (« Camerone » en français), résistent durant une journée à l'assaut de 2 000 soldats et cavaliers mexicains. À 18 heures, à court de munitions, s'apprêtant à charger à la baïonnette jusqu'à une mort certaine, les trois légionnaires encore en état de combattre, commandés par le caporal Philippe Maine, se rendent à l'ennemi à condition de garder leurs armes et de pouvoir soigner leurs blessés, notamment leur lieutenant, blessé peu de temps avant... La bataille de Camerone est célébrée chaque année comme un haut fait de la Légion étrangère, le 30 avril, dans toutes ses unités. L'expression « faire Camerone » est toujours usitée dans la Légion étrangère en tant que symbole de l'esprit de sacrifice au nom de la parole donnée. L'intervention française au Mexique ou l'expédition du Mexique est une expédition militaire française qui eut lieu de 1861 à 1867 et avait pour objectif de mettre en place au Mexique un régime favorable aux intérêts français. À l'origine de cette initiative se trouvent des conservateurs mexicains en Europe qui souhaitaient installer au Mexique un souverain européen catholique et conservateur pour contrebalancer le pouvoir grandissant des États-Unis protestants. (Source Wikipédia)



DEVOIR DE MÉMOIRE

Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine



Une Journée Nationale d'Hommage aux "Morts pour la France" en Indochine aura lieu le jeudi 8 juin 2023.

Le rassemblement est prévu à 17h15 au Cimetière du Sud où un dépôt de gerbes sera effectué à 17h30 au Caveau du Souvenir. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie aux participants.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Journée commémorative de l'appel du 18 juin 1940



Le 18 juin 1940, le Général Charles de Gaulle lance son célèbre appel à la Résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres. Refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi, le Général de Gaulle rejoint Londres afin d'y poursuivre le combat. Le 18 juin, il lance depuis la BBC son célèbre appel à continuer la lutte, acte fondateur de la France Libre : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

Le rassemblement est prévu dimanche 18 juin 2023 à 12h15 à l'Esplanade Charles-de-Gaulle pour un dépôt de gerbe à 12h30 devant la stèle Charles-de-Gaulle.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Journée Nationale en souvenir des victimes de la déportation



Dimanche 30 avril, s'est déroulée au Cimetière du Sud, la cérémonie organisée à l'occasion de la Journée Nationale en souvenir des victimes de la Déportation, en présence de Catherine Leriche, adjointe, accompagnée de plusieurs élus et des anciens combattants d'Aniche.

On notait également, une forte délégation d'anciens légionnaires, cette journée du souvenir coïncidant avec le 160ème anniversaire de la bataille de Camerone considérée comme un haut fait de la Légion Étrangère.

Catherine Leriche a rappelé toute l'atrocité des camps de la mort où des victimes innocentes ont été lâchement

assassinées en raison de leurs opinions politiques, de leur appartenance ethnique ou de leur différence. L'adjointe a appelé à la plus grande vigilance face à la résurgence d'idées nauséabondes et aux exactions commises de par le Monde et notamment en Ukraine.

Après le dépôt d'une gerbe par Madame Leriche et une jeune représentante du Conseil Municipal des Enfants, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes de la barbarie nazie.

Pour clore la cérémonie, la Marseillaise a été reprise en chœur par l'assistance.

DEVOIR DE MÉMOIRE

78ème commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Le 8 mai 1945 met fin à la Seconde Guerre Mondiale, le conflit le plus meurtrier dans l'histoire de l'humanité puisqu'il fit plus de 36 millions de victimes.

Une journée commémorative a donc été célébrée avec faste lundi 8 mai au Cimetière du Sud en présence du Maire, Xavier Bartoszek, de nombreux élus dont Frédéric Marchand et Dany Wattebled, Sénateurs du Nord, de Charles Beauchamp, Conseiller Départemental, des représentants des associations locales, des anciens combattants, des élus du CME-CMJ mais aussi des élèves des écoles primaires.

Après les dépôts de gerbes effectués par le Maire, les

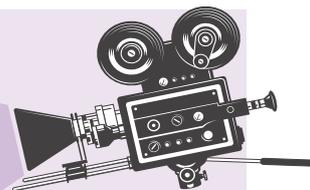
Sénateurs, les Conseillers Municipaux des Jeunes et des Enfants et les Anciens Combattants, le Maire, Xavier Bartoszek, a lu le message du Secrétaire d'État rappelant le souvenir des victimes du conflit mais aussi de celles et ceux qui n'ont jamais cessé le combat et permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Le défilé, emmené par l'Harmonie des Mineurs d'Auberchicourt et les Anciens Combattants, est ensuite reparti vers le centre-ville pour se rendre à la salle des Mariages où un vin d'honneur était servi aux participants qui ont pu également découvrir dans la salle des Mariages l'exposition consacrée à Simone Veil, victime de la barbarie nazie.

Sorties cinéma du 31 mai au 4 juillet à l'Idéal Cinéma Jacques Tati

**LES GARDIENS DE LA GALAXIE 3**

2h30 / Action, Fantastique, Science fiction, De James Gunn avec Chris Pratt, Zoe Saldana, Dave Bautista
Mer 31/05 : 20h30 - Sam 03/06 : 20h30 - Mar 06/06 : 20h30

**LA MARGINALE**

1h37 / Comédie, De Frank Cimièrre avec Corinne Masiero, Vincent Chalambert, Karina Marimon
Mer 31/05 : 15h - Sam 03/06 : 15h - Dim 04/06 : 15h

**DIANA, SON DERNIER VOYAGE**

Séance spéciale Vendredi 02/06 à 20h : documentaire théâtralisé de Daniel Bourdon « 00H30 – DIANA, SON DERNIER VOYAGE » avec le comédien Dominique Thomas (le commissaire Tricard dans la série « Les petits meutres d'Agatha Christie »), puis rencontre-débat. Tarif : 5€. Infos et réservations au 03 27 99 91 08.

**L'EXORCISTE DU VATICAN**

1h43 / Epouvante-horreur, Biopic, Fantastique, De Julius Avery avec Russell Crowe, Daniel Zovatto, Alex Essoe, *Interdit – de 12 ans.*
Mer 07/06 : 20h30 - Sam 10/06 : 20h30 - Mar 13/06 : 20h30

**MA LANGUE AU CHAT**

1H43 / Comédie, De Cécile Telerman avec Zabou Breitman, Pascal Elbé, Mélanie Bernier
Mer 07/06 : 15h - Jeu 08/06 : 20h30 - Ven 09/06 : 15h - Sam 10/06 : 15h - Dim 11/06 : 15h

**FAST & FURIOUS X**

2h21 / Action, De Louis Leterrier avec Vin Diesel, Michelle Rodriguez, Jason Momoa
Mer 14/06 : 20h30 - Jeu 15/06 : 20h30 - Ven 16/06 : 20h30

**LES CHEVALIERS DU ZODIAQUE**

1h52 / Aventure, Action, Fantastique, De Tomasz Baginski avec Mackenyu, Famke Janssen, Sean Bean
Ven 16/06 : 15h - Dim 18/06 : 15h - Mar 20/06 : 20h30

**RENFIELD**

1h33 / Comédie, Epouvante-horreur, De Chris McKay avec Nicholas Hoult, Nicolas Cage, Awkwafina, *Interdit – de 12 ans.*
Mer 21/06 : 20h30 - Jeu 22/06 : 20h30 - Ven 23/06 : 20h30 - Mar 27/06 : 20h30

**LA PETITE SIRENE**

2h10 / Aventure, Famille, Fantastique, De Rob Marshall avec Halle Bailey, Cerise Calixte, Jonah Hauer-King
Mer 21/06 : 15h - Ven 23/06 : 15h

**MISANTHROPE**

1h58 / Thriller, Policier, De Damián Szifron avec Shailene Woodley, Ben Mendelsohn, Jovan Adepo
Mer 28/06 : 20h30 - Sam 01/07 : 20h30 - Mar 04/07 : 20h30

**WAHOU!**

1h38 / Comédie, De Bruno Podalydès avec Karin Viard, Bruno Podalydès, Sabine Azéma, Eddy Mitchell
Mer 28/06 : 15h - Jeu 29/06 : 20h30 - Ven 30/06 : 15h - Sam 01/07 : 15h - Dim 02/07 : 15h

**SUR LES QUAIS**

Séance spéciale Vendredi 30/06 à 20h : ciné club avec le film « SUR LES QUAIS » d'Elia Kazan (1954) avec Marlon Brando. La séance sera suivie d'un débat animé par MM. Bernard et Thierry Bultez. Tarif unique : 3€50.

KOPIERRE

en Fête !!!

du 17 au 25 juin 2023

Samedi 17 juin

Football de Kopierre

organisé par le Sporting Club Aniche

- De 9h30 à 12h : Plateau U6-U8
- À partir de 14h : Challenge U9

Entrée Libre. Buvette et petite restauration sur place

Élection de Miss Kopierre

organisée par Modèle Éléance Miss Ostrevent

À 20h - Salle Louis-Pol

Prix : 3 €/pers. (gratuit pour les - de 5 ans)

Buvette et petite restauration sur place

Inscriptions jusqu'au 9 juin au 06 68 84 72 15

Dimanche 18 juin

27^{ème} Marche de Kopierre

organisé par le Club Aniche Marche

Départ à 9h précises de la salle Léo-Lagrange
pour un parcours à votre rythme de 8 ou 11 km.

Une participation de 3 €/pers. vous sera demandée



Aniche

Samedi 24 juin

1^{ère} Brocante de Kopierre



organisée par le club des supporters
du SCA « Allez les Tigres »

de 8h à 13h

autour de la Place Jean-Jaurès
rues Barbusse, Patoux, Jaurès,
Gambetta et Wambrouck

Renseignements
au 06 25 07 80 88 ou au 06 63 59 44 45.

Festival de Food Trucks de Kopierre

organisée par l'Union des Commerçants et Artisans Anichois



Dès 10h, sur la Place Jaurès,
venez vous restaurer
auprès de 8 Food Trucks
qui vous feront voyager
autour du monde



Exposition de véhicules anciens

organisée par l'ADALA

Dès 10h, la Place Jaurès
se transformera en vaste
salon de l'automobile ancienne...
Entrée libre



Montage du Géant Kopierre

par la Confrérie de Kopierre

Dès 14h, sur la Place Jaurès
Venez regarder et/ou participer
au montage de notre Géant



Samedi 24 juin



Danse de Kopierre

par la Country Line Dance

À 14h et 17h

sur la Place Jean-Jaurès



Amateur de danse ? Venez vous dégourdir les jambes lors d'une danse en ligne

Concert « Tribute Noir Désir »

Dès 15h sur la Place Jean-Jaurès

Venez découvrir ou redécouvrir les meilleurs titres du groupe Noir Désir, qui a fait la grandeur du rock français



1^{ère} Color Run de Kopierre

organisée par l'Aniche Athlétisme Club

Dès 18h sur la Place Jean-Jaurès

Venez en famille
pour une course colorée
avec seulement 2 règles :

s'habiller de blanc et finir la course de 1 km couvert de couleurs

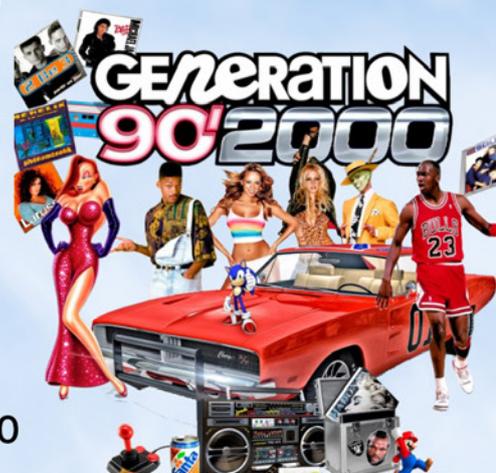
Limitée à 300 places. Inscriptions sur la Place Jaurès de 10h à 11h30 et à la salle Louis-Pol de 14h à 17h30 ou par QR Code (voir ci-contre)



Concert « Génération Tubes » années 1990-2000

Dès 20h sur la Place Jean-Jaurès

Venez vous égosiller
sur les plus grands tubes
et vous offrir votre dose de nostalgie
avec un petit retour dans les années 90 et 2000



Dimanche 25 juin

Hommage à Alexandre Consil dit « Kopierre »

À 11h au Cimetière du Sud

Cortège Folklorique de Kopierre

Rassemblement à 14h30

Départ à 15h
Cité Archevêque
rue Montguyon

Le défilé, composé de 18 groupes,
empruntera les rues
Montguyon, du Général Delestraint,
Auguste Dubray, Jean Jaurès,
Jules Ferry, Fauqueux, Sadi Carnot,
du Général Delestraint et Henri Barbusse
pour se terminer sur le Place Jean-Jaurès

Show Case - Concert gratuit de Jérémy Frerot

À partir de 19h
sur la Place Jean-Jaurès

avec en 1^{ère} partie
Adrien Debas

&

Pas Sages



CÉRÉMONIE

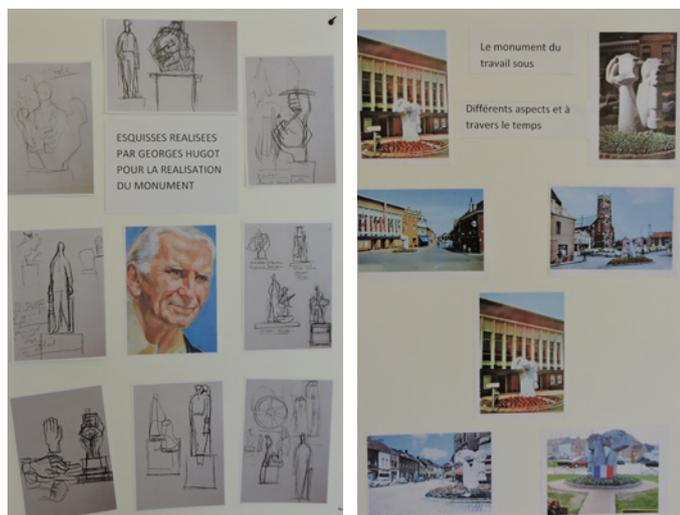
Le Travail à l'honneur !

Lundi 1er mai, la salle Claudine Normand a accueilli la traditionnelle cérémonie du 1er Mai, en présence du Maire, Xavier Bartoszek et des élus du Conseil Municipal.

Le Maire a évoqué l'importance du travail dans la construction de l'homme et a rappelé les dispositifs mis en place par la commune et la CCCO pour permettre aux jeunes anichois de réussir leur entrée dans la vie professionnelle.

Après avoir remis les médailles et diplômes du travail, le Maire, les élus et les représentants des organisations syndicales se sont rendus au Monument du Travail pour déposer une gerbe en l'honneur des travailleurs.

En marge de la cérémonie, la Société d'Histoire d'Aniche a présenté plusieurs panneaux sur le Monument du Travail réalisé par Georges Hugot et un historique de la Fête du Travail de ces dernières années.



Culture, fêtes & cérémonies

REPAS DES AÎNÉS

Près de 400 convives au Repas des Aînés

Près de 400 convives avaient pris place ce mercredi 17 mai pour le traditionnel banquet des aînés organisé à la salle Pierre-de-Coubertin, décorée cette année sur le thème du cabaret.

Dans son discours, le Maire, Xavier Bartoszek, a exprimé la joie des élus et membres du Conseil d'Administration du CCAS de recevoir les têtes blanches

pour les 30 ans du Repas des Aînés organisé à leur intention.

Il a remercié toutes les personnes, élus et employés communaux, qui s'investissent pour offrir de véritables moments de bonheur à nos anciens.

Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur. Il s'agit de Henriette Breda, née le 2 août 1929 et de François

Duroyon né le 14 juin 1934.

L'après-midi s'est prolongée dans une ambiance amicale et conviviale, la qualité du repas et l'animation ont contribué à la réussite de ce rendez-vous très prisé des anciens. Chacun est rentré chez soi le cœur léger, la tête pleine de souvenirs et avec une photo immortalisant cette belle journée.



INSCRIPTION

Inscriptions ouvertes à l'EMMA à partir du 1er juin !

Pour réserver votre place dans l'Ecole de Musique Municipale Anichoise, contactez dès maintenant Guillaume Raison par mail à g.raison@gmail.com.

L'EMMA vous propose des cours d'éveil musical dès l'âge de 3 ans et un jardin musical à partir de 5 ans.

Dès la première année de formation musicale, à partir de 7 ans, les élèves peuvent choisir un instrument à pratiquer.

L'EMMA enseigne une variété d'instruments, tels que le piano, la guitare, la flûte et bien d'autres.

Ne manquez pas cette occasion de développer votre passion musicale et d'explorer votre talent. Embarquez dans un voyage musical exceptionnel avec l'EMMA !

Vie associative

VIE ASSOCIATIVE

Le CACSA fêtera cette année ses 60 ans

L'assemblée générale du CACSA s'est tenue samedi 13 mai à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati. Reboostée l'an passé avec la fusion de l'OMCA (Office Municipal Culturel Anichoise), l'association compte aujourd'hui près de 400 adhérents et 16 sections ou clubs associés.

Les différents responsables ou présidents de club ont rappelé les effectifs, bilans passés, projets et problèmes divers.

Le président, Rémy Fleury, est revenu sur l'anniversaire qui devrait se dérouler à l'automne et se prolonger durant toute une année avec un temps fort.

Il a également annoncé que le nom de Jacques Corbisez (créateur du CACSA) sera ajouté à la dénomination du club et que cette transformation sera actée lors d'une prochaine assemblée générale extra-ordinaire.

Liste des sections et clubs associés : Gym Jeunes, guitare, scrabble, tarot, club des supporters du SCA "Allez les Tigres", club cinéma, Théâtre "La Pièce Montée" Country Line Dance, Slam, Billard, Sono, Aniche Marche, Généalogie, Cercle Polychrome, Une affaire de famille, club photo. Renseignements au 06 33 06 25 90.

EXPOSITION

Aniche fête les anciennes et les belles mécaniques !



L'ADALA vous donne rendez-vous sur la Plaine des Navarres le 2ème week-end de septembre pour sa traditionnelle exposition de véhicules anciens et de prestige « Aniche fête les anciennes et les belles mécaniques ». Au programme :

• **Le samedi 9 septembre :**

concentration de véhicules anciens et d'expection (automobile, tracteur, moto, caravane, camion, ...), jeux divers pour les grands et les petits, balade / défilé le samedi après-midi, quizz, buvette et restauration, ...

• **Le dimanche 10 septembre :**

concentration de véhicules anciens

et d'expection (automobile, tracteur, moto, caravane, camion, ...), animation musicale par le groupe « SAVE MIRA » à partir de 12h, concours d'élégance à partir de 15h, jeux divers pour les grands et les petits, buvette et restauration, ...

Le tarif est fixé à 3 € pour le week-end ou à 2 € pour une journée (gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte). Buvette et restauration sur place. Parking gratuit.

Tous les ingrédients seront rassemblés pour passer un moment agréable au sein de l'écrin de verdure des Navarres !

Face aux violences, ne laissons rien passer

Au regard de l'impact positif de l'action « Du coup, si on en parlait » menée en 2022, l'ADALA vous propose de travailler sur le scénario d'une nouvelle BD qui retracera une histoire complète.

Les ateliers auront lieu avec Sam à l'Espace Francois-Longelin, rue Léo Lagrange, les mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 juillet prochain de 14h à 17h.

Renseignements et inscriptions par mail à contact@adala.fr ou par téléphone au 06 24 67 28 97.

EXPOSITION

5ème exposition de modélisme ferroviaire



L'association « L'Étoile du Nord » organise les samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023 une grande exposition de modélisme ferroviaire. Le prix de l'entrée est fixé à 2,50 € par personne et gratuit pour les moins de 12 ans.

Des passionnés se réuniront à la salle Louis-Pol de 10h à 18h afin de vous présenter leurs plus belles créations ferroviaires préparées minutieusement tout au long de l'année par les bénévoles et partager le modélisme dans tous ses états avec le plus grand nombre de personnes.

Des vendeurs professionnels et amateurs seront également présents.

SORTIE

La CORSE en 2024..... C'est maintenant avec l'AADEI.

Une opportunité s'offre aujourd'hui à l'AADEI, pour l'été 2024 :

8 jours en CORSE à l'hôtel Club 3*« Marina Viva » à Porticcio (Baie d'Ajaccio)

En SEPTEMBRE 2024 : du 21 au 28 septembre 2024, par avion départ de Lesquin

Dès l'annonce de ce projet - pourtant confidentiel - le bouche-à-oreille a si bien fonctionné que, massivement, sont parvenues des demandes de pré-inscriptions en trop grand nombre pour ce séjour de septembre. Ne souhaitant écarter personne, l'AADEI a immédiatement décidé de doubler son offre « Corse 2024 » en proposant un second séjour, en juin.

En JUIN 2024 : du 08 au 15 juin 2024. Lieu, accueil et transport identiques.

Pour les deux dates, la formule est « all-inclusive » (tout compris) : repas en buffet à volonté avec vue panoramique sur la baie, plage privée avec transats et parasols gratuits, piscine et bien d'autres loisirs ou activités sportives, divertissements proposés en soirée, etc. Seules les excursions seront à votre charge.

Prix promotionnel AADEI « septembre 2024 » : 1009 € /p. pour 52 places disponibles. Ce tarif est ramené à 999 €/p. si le maximum d'inscrits ne dépasse pas 42 p. Prix

promotionnel AADEI « juin 2024 » : 1129 € par personne en chambre double.

POUR S'INSCRIRE :

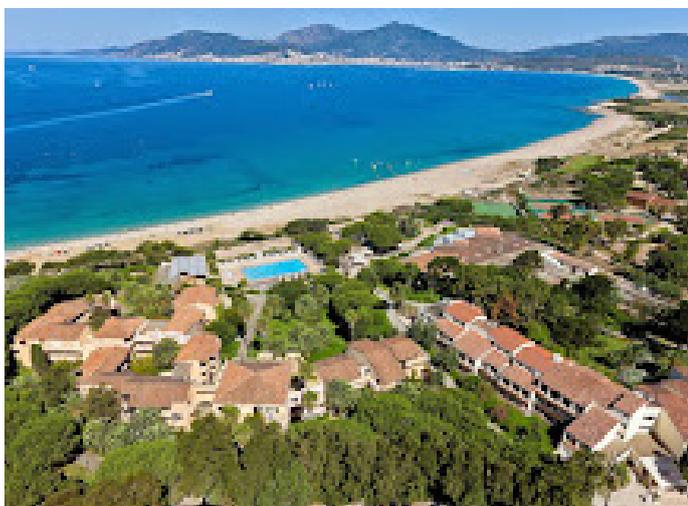
1) Les places étant retenues dans l'ordre chronologique et dans la limite des places disponibles, les personnes intéressées doivent se faire connaître au 06 83 19 46 34 (Jocelyne BIZÉ) ou au 06 72 50 29 80 (Marie-Françoise HOSELET). Leur préciser votre préférence (juin ou septembre) ainsi que le nombre de personnes

2) Votre possible inscription future aux conditions ci-avant décrites, est subordonnée à la réception par l'AADEI, d'un chèque de caution de 50 €/pers. libellé à l'ordre de « AADEI » (ce chèque vous sera rendu lors du règlement de votre séjour à Océane Voyages, en novembre 2023).

3) Ce chèque pourra vous être retourné à tout moment en cas d'annulation,

- Soit de votre part, sur présentation d'un certificat médical motivant votre demande d'annulation,
- ou du fait de l'annulation du séjour décidée par l'AADEI.

Pour plus de détails, consulter le site web AADEI.fr, onglet 'aadei 2024'.



SORTIE

L'association du Quartier Berrioz vous propose une journée à Saint Valéry sur Somme



Le dimanche
2 Juillet

Une journée à St Valéry sur Somme

Programme : journée libre à St Valéry sur Somme pour y découvrir son petit port de plaisance, ses ruelles pavées toutes fleuries...En option dans le voyage, découvrez la baie de Somme en petit train jusqu'au Crotoy (1h de balade).
Départ d'Aniche (espl. Ch. De Gaulle) à 7h. RDV à 6h45
Retour depuis St Valéry ou Le Crotoy (suivant option).
Départ du Crotoy vers Aniche à 19h (arrivée à 22h)
Prix : transport seul - 35€ / option petit train - 13€

Inscriptions :

Mme D. DERAÏN 17 Place BERRIOZ à ANICHE
Mr R. BRZEZINSKI 155 Bd Drion à ANICHE
mail : assoberrioz2014@gmail.com

06 07 02 73 40 (Mme Derain)
06 18 72 09 39 (Mr Brzezinski)

les inscriptions ne seront effectives qu'à réception des règlements. Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de l'association. Une adhésion à l'association, valable pour l'année (10€ / adulte) sera demandée.



Vie associative

VIE ASSOCIATIVE

L'Association des Mineurs Marocains du Nord



L'Association des mineurs marocains du Nord (AMMN) poursuit sa lutte contre les discriminations, le racisme, les inégalités. Des permanences au siège de l'association sont toujours organisées les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h. L'AMMN a mené et mène encore actuellement des projets avec ses partenaires Douaisis Agglo et la communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Une action Mini BD pour la prévention contre la discrimination a été menée avec Douaisis Agglo et les centres sociaux de Waziers, Frais-Marais et Dorignies. Cette action sera reconduite avec Douaisis Agglo et les centres sociaux de Sinle-Noble et Auby dans les prochains mois. En collaboration avec la municipalité, M. Samate, président de l'AMMN et habitant du quartier de l'Archevêque, va mettre en place un comité de suivi des travaux qui se dérouleront prochainement dans la cité. Le siège de l'Association des Mineurs Marocains du Nord se situe au n°33 Rue Casimir Beugnet à Dechy. Plus d'infos au 03 74 70 84 06.

BROCANTE

Brocante du club des supporters du SCA « Allez les Tigres »

Le club des supporters du SCA « Allez les Tigres » organise dimanche 9 juillet 2023 une brocante de 8h à 16h dans la rue Rousselin.

Les inscriptions auront lieu en Mairie Salle Domisse uniquement de 14h à 16h :

- le vendredi 23 juin pour les personnes résidant dans la rue pré-citée,
- les mercredis 28 juin et 05 juillet et le vendredi 30 juin pour les brocanteurs.

Alimentation, vente de boissons et marchands de fruits interdits. Attention ! Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et de la carte grise du véhicule utilisé ce jour-là. Le prix du mètre est fixé à 1€55. Renseignements au 06 25 07 80 88 ou au 06 63 59 44 45.



COLLECTE DE SANG

Appel au don du sang



L'association des donneurs de sang Aniche/Auberchicourt organise une collecte de sang qui aura lieu à la salle Claudine-Normand le mercredi 7 juin 2023 uniquement sur rendez-vous de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Pour vous inscrire, rien de plus simple !

Cliquez sur le lien suivant : <https://dondesang.efs.sante.fr/dispatch> et laissez-vous guider ! Renseignements au 03 28 54 79 19.

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Super Loto des Fourmis de Kopierre



Les Fourmis de Kopierre organisent un super loto au profit de l'association, animé par Vivi et Nono, le jeudi 15 juin 2023 à partir de 14h à la salle Kopierre. De nombreux lots de valeur sont à gagner.

- 1 carton : 1,50 €/personne
- 4 cartons : 5 €/personne

Buvette et petite restauration sur place.

Il est rappelé qu'il est interdit aux participants d'apporter leur boisson et restauration. Renseignements par téléphone au 07 50 40 62 81.

BASKET

3 titres pour l'Ostrent Basket



Seniors A Champions



U13 Vice Champions

Le week-end du 13 et 14 mai, 3 équipes de l'Ostrent Basket Emerchicourt-Aniche-Auberchicourt-Monchecourt (OBEAAM) ont brillé lors de la finale de la Coupe du Douaisis. Les jeunes U13 sont devenus vice-champions et l'équipe U20 champions. Les Seniors A sont également champions et remportent la Coupe Florent Delacroix, Président du Club récemment décédé et qui a fait de l'association une grande famille. À noter qu'un Interclub « Génération Ostrent » est organisé le samedi 10 juin à la salle Midavaine d'Émerchicourt à partir de 9h30. Venez nombreux découvrir ces équipes et ce club de passionnés au grand cœur. Buvette et petite restauration sur place. L'entrée est gratuite.



U20 Champions

TENNIS DE TABLE

Un jour historique pour le Tennis de Table Aniche

Samedi 22 avril s'est tenue la dernière journée de championnat pour l'équipe 1 du Tennis de Table Aniche, un match avancé qui devait se dérouler le 13 mai. L'équipe 1, en tête de la poule, recevait Avion, classé 3ème, pour clore la seconde phase de la saison et assurer sa montée dans la division supérieure. En décrochant la victoire sur le score de 8-6, les joueurs accèdent ainsi à la Régionale 1 pour la saison prochaine. C'est la toute première fois que le club atteint ce niveau en championnat depuis la création du TT Aniche, ce qui en fait un jour historique.



Félicitations à Gostiaux Anthony (Capitaine), Koopmans Quentin, Benzemra Issam et Hidot Valentin pour cette belle saison !

Le club tient à remercier ses supporters présents en nombre ce 22 avril mais également sur l'ensemble de la saison. Il remercie également sa présidente Marine Koopmans ainsi que les membres du bureau, les joueurs et les bénévoles, c'est un succès collectif permettant au club de continuer à grandir et progresser. Allez Aniche et vive le TTA !



Sport

FOOTBALL

Les actualités du SCA

Anderlecht était vraiment trop fort !

C'est la seconde fois que le RC Lens avait choisi le stade des Navarres pour un des 12 tournois qualificatifs à son grand tournoi international. Jeudi 18 mai, des quatre coins de la région et même de Belgique, vingt équipes se sont affrontées pour obtenir la qualification.

C'est l'équipe belge d'Anderlecht, une des favorites du tournoi qui a remporté la compétition en s'imposant 1-0 face à Wasquehal, auparavant en 1/2 finale, les banlieusards de Bruxelles avaient éliminé le RC Lens aux tirs aux buts. Les belges se retrouveront à Lens pour le tournoi international de la Gaillette les 3 et 4 juin prochain tout comme l'équipe d'Aniche, qualifiée d'office.

Durant toute la journée, le public venu nombreux, a assisté à de belles rencontres : Gaston Varane, le papa de Raphaël, l'international français, Michel Etorre, l'ancien gardien professionnel de Metz mais aussi Patricia, l'épouse de Daniel Leclercq, venus encourager les jeunes footballeurs et remettre les coupes.

Pour la municipalité, étaient présents le Maire, Xavier Bartoszek, Yves Condevaux, adjoint au maire, Séverine Denis, Bruno Cotton et Thibaut Hoel, conseillers municipaux. Notons également la présence du Conseiller Départemental, Charles Beauchamp.



Un week-end de finales départementales au stade des Navarres

Le président du SCA, Patrick Baszynski, a donné rendez-vous pour un autre événement footballistique, les finales des coupes de l'Escaut qui se dérouleront les 10 et 11 juin prochain à Aniche.

Durant ce week-end dédié au football, les meilleurs clubs de notre territoire s'affronteront pour remporter la victoire et la coupe. Le tarif d'entrée, fixé par le District Escaut de Football, est de 3 €/jour.

MAJORETTES

Les Séléniés en sortie



Les majorettes « Les Séléniés » se sont rendues au Festival des Majorettes à Avesnes-les-Aubert le 10 avril où elles ont terminé 8ème sur 16. Le 1er mai, à Valenciennes, les Séléniés se sont offert la 2ème place du podium sur 7, 4ème le 7 mai à Dechy, 7ème le 8 mai à Sin le Noble.

La présidente, Émilie Lebrun, se réjouit de ces belles représentations et félicite ses majorettes du travail fourni lors des entraînements mais leur rappelle que ce qui importe est de garder le plaisir de la danse avant les résultats.

À noter que les majorettes se déplaceront à Lens le 2 juillet pour leur dernier gala de saison. Elles participeront également au défilé folklorique de Kopierre ainsi que la fête nationale du 14 juillet.

Pour les personnes intéressées, les entraînements se déroulent tous les jeudis de 17h30 à 19h et certains dimanches de 14h à 16h à la salle des sports Wartel, située rue Deregnaucourt. Renseignements auprès du Secrétaire et Vice-Président, Ludovic Lebrun, au 06 26 12 59 81.

JUDO

Les actualités du club de Judo



Alexis Le Cadre, Vice-Champion Cadets des Hauts-de-France en 2ème division FFJDA

Samedi 15 avril à Verquin, Alexis réalise un championnat quasi parfait en catégorie - de 46 kg et décroche une belle médaille d'argent au Championnat Régional Hauts-de-France Cadets 2ème division.

Alexis représentera le club aux championnats de France à Ceyrat dans le Puy de Dôme.

Mathéo Brunel obtient sa ceinture noire et se classe 5ème du Championnat Régional Cadets Espoirs en - 60kg (Cadets 1ère année)

Dimanche 16 avril à Verquin, Mathéo termine au pied du podium régional et marque les derniers

points nécessaires à l'obtention de sa ceinture noire.

Il représentera également le club au Championnat de France Cadets Espoirs à Ceyrat.

La Municipalité, le comité du club et leur professeur Alain Guerez (4ème Dan) les félicitent pour ces **résultats**.



Santé, Action Sociale

RELAIS SANTÉ

L'Assurance Maladie vous informe et vous accompagne



Il m'informe, m'accompagne dans mes démarches et me soutient pour trouver les solutions les plus adaptées à ma situation.

Je suis en arrêt de travail et mon état de santé rend difficile ma reprise d'activité

En lien avec les autres services de l'Assurance Maladie et les partenaires du maintien dans l'emploi, l'assistant de service social me conseille et m'accompagne en évaluant ma situation et mes difficultés et en me soutenant dans :

- la construction de mon projet professionnel adapté à mon état de santé et mes capacités
- la réalisation des démarches et actions nécessaires pendant l'arrêt de travail (adaptation ou aménagement du poste de travail, essai d'un autre poste ou emploi, formation, ...) pour faciliter ma reprise d'activité.

J'éprouve des difficultés à faire face aux conséquences de ma maladie dans ma vie quotidienne

En lien avec les autres services de l'Assurance Maladie (administratifs et médical), l'assistant(e) social me conseille et m'accompagne en évaluant ma situation et mes difficultés et en me soutenant :

- face à ma maladie et à ses conséquences sur ma vie sociale, familiale, professionnelle et économique
- dans l'organisation de ma vie quotidienne pendant et après la maladie
- pour construire mon nouveau projet de vie

Je sors de l'hôpital et je réorganise ma vie à domicile

Dans le cadre du programme du retour à domicile de l'Assurance Maladie, l'assistant(e) social me conseille et m'accompagne en évaluant ma situation et mes difficultés en :

- s'assurant que les aides mises en place sont suffisantes et adaptées à mes besoins (aide-ménagère, portage de repas, aménagement du domicile, ...)
- recherchant des aides complémentaires si nécessaire
- me soutenant dans le maintien de mon autonomie.

L'assistant(e) social me reçoit sur rendez-vous et peut également se rendre à mon domicile si mon état de santé ne me permet pas de me déplacer. Il/elle est titulaire d'un diplôme d'État et est tenu(e) au secret professionnel.

Pour en savoir plus, appelez le 3646 (prix d'un appel local) et dites « service social » pour être mis(e) en relation avec le service social de l'Assurance Maladie ou connectez-vous sur www.ameli.fr.

RELAIS SANTÉ

« O2 franchise Coeur de l'Ostrevent » au service de la personne

Avec près de 500 agences réparties dans toute la France et plus de 80 000 clients satisfaits, le réseau O2 gère les tâches ménagères et le service à la personne pour de nombreux foyers.

L'entreprise de services à la personne « O2 franchise Coeur de l'Ostrevent » se développe sur le territoire de la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent avec une nouvelle agence qui vient d'ouvrir au **70 rue Henri Barbusse à Aniche**. Elle est gérée par Mme Carole Santander, et propose son savoir-faire aux familles.

Ses intervenants s'occupent du ménage, du repassage et de la garde d'enfants de plus de 3 ans.

Par volonté de proximité pour les intervenants et les clients, l'agence s'est implantée sur le secteur pour orienter l'activité sur l'agglomération du Coeur de l'Ostrevent tout en touchant Abscon, Escaudain, Mastaing, Roelux et Lallaing. Quelle est la mission d'« O2 franchise Coeur de l'Ostrevent » ?

Contribuer au bien-être quotidien des particuliers de tous âges en leur apportant des services à domicile personnalisés.

Quelles sont les activités de services à la personne ?

- Ménage & repassage (entretien du domicile, repassage et entretien du linge, préparation des repas, réception des courses en livraison ou au drive, nettoyage ponctuel) ;
- Garde d'enfants (sortie d'école, mercredi, samedi et vacances scolaires, gouvernante d'enfants, garde partagée, éveil aux langues étrangères).

Pourquoi choisir « O2 franchise Coeur de l'Ostrevent » ?

- Aucune formalité administrative, l'employeur c'est « O2 franchise Coeur de l'Ostrevent » ;
- Étude au cas par cas ;
- Visite gratuite d'évaluation des besoins ;
- Salariés recrutés en CDI et entièrement formés ;
- Contrat sans engagement de durée ;
- Flexibilité du planning selon vos besoins ;
- Garantie « Satisfait, refait ou remboursé » ;
- Jusqu'à 85% de votre facture O2 de prestations de garde d'enfants pris en charge à l'aide de la PAJE-CMG.

Enfin, grâce aux crédits d'impôt ou à l'avance immédiate, tous ses services et bien plus encore sont accessibles au plus grand nombre.

Optionnel et gratuit, l'avance immédiate de crédit d'impôt permet de déduire directement le montant de crédit d'impôt de votre facture pour une prestation de service à la personne.

Vous pouvez respirer, « O2 franchise Coeur de l'Ostrevent » s'occupe de tout !



Vie pratique

HABITAT

À qui incombe l'entretien du trottoir devant chez soi ?

L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles.

La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques.

En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public, d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison et de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.



HABITAT



L'espace de gestion des biens immobiliers s'enrichit pour vous

Dès la validation de votre permis de construire, vous serez accompagné tout au long de votre construction ou vos aménagements jusqu'à votre déclaration foncière à l'achèvement des travaux.

Pour les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire) déposées à compter du 1^{er} septembre 2022, votre déclaration inclura aussi les informations nécessaires au calcul des taxes d'urbanisme, dans un **parcours unique simplifié**.

Comment y accéder ?

- se connecter à son espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr ;
- cliquer sur l'onglet « Gérer mes biens immobiliers » ;
- scanner le QR code :

Vous êtes propriétaire ?

L'espace de gestion des biens immobiliers s'enrichit pour vous.

Le service « Gérer mes biens immobiliers » vous permet :

- de consulter les caractéristiques de l'ensemble de vos biens immobiliers bâtis ;
- de lancer et suivre vos démarches fiscales de façon simplifiée et sécurisée.

En 2022, votre espace sécurisé disponible sur impots.gouv.fr continue d'évoluer.

Le service « Gérer mes biens immobiliers » évolue.

En 2022, grâce au service Gérer mes biens immobiliers :

- vous faites des travaux ? Réalisez toutes vos démarches fiscales directement en ligne à l'achèvement de vos travaux ;
- procédez simplement à vos déclarations foncières via un parcours simplifié et guidé.

Plus d'informations sur les travaux.

Certains travaux entraînent une modification de votre situation fiscale. Il s'agit :

- des constructions nouvelles (garage, piscine, terrasse...)
- des changements de consistance (agrandissement, aménagement des combles, surélévation, démolition (totale ou partielle)) ;
- des changements d'affectation (bureaux transformés en habitation...).

Plus besoin de vous déplacer, vous pouvez désormais mettre à jour votre situation fiscale dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Espace sécurisé personnel **Déclaration des évolutions fiscales** **Démarches simplifiées grâce à un formulaire pas à pas** **Parcours guidé en plusieurs étapes pour ne pas perdre le fil** **Préremplissage des informations**

HABITAT

Permanence CNL



À travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent, la Confédération Nationale du Logement 59 tiendra une permanence à la Maison "France Services" **mercredi 14 juin** de 9h à 12h.

Vous pouvez également contacter la Confédération Nationale du Logement par téléphone au 03 20 07 09 58 ou par mail à contact@cnl59.fr.

SOLIDARITÉ

Permanences du Secours Catholique



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Les prochaines permanences du Secours Catholique auront lieu au Centre Communal d'Action Sociale les **mardis 6 et 20 juin et 4 juillet** uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, contactez le 06 84 21 04 18.

AIDE AUX TRAVAUX

Permanences Habitat Durable



CITEMETRIE est chargé de l'animation du programme qui permet aux propriétaires (occupants et bailleurs) de logements privés de bénéficier d'aides pour leurs travaux de rénovation.

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement. À cet effet, CITEMETRIE assure des permanences au siège de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent, situé Avenue du Bois à Lewarde, les **mercredis 7, 14, 21 et 28 juin** de 14h à 17h.

Renseignements au 03 20 52 31 93 ou par mail à pig.ccco@citemetrie.fr.

HABITAT

Permanences ADIL

L'Agence D'Information sur le Logement (ADIL) tiendra une permanence gratuite à la Maison "France Services" le **vendredi 7 juillet** de 14h à 16h30.

Prenez- rendez-vous au 03 59 61 62 59.



Commerces

VENTE DIRECTE

Un grand succès pour la 1ère vente directe de Marion et Alexis

Installés depuis novembre 2022 sur l'ancien stade Deregnaucourt situé rue Dubray, Alexis et Marion, jeune couple d'agro-écologistes, ont passé tout l'hiver et le début du printemps à s'installer, bâcher, semer, planter pour enfin récolter !

Le samedi 6 mai a eu lieu leur 1ère vente directe pour les Anichois et les Anichoises. Ils y ont trouvé les premiers légumes de saison (navets, pommes de terre, oignons, ...) ainsi que des plants pour leur potager.

Le Maire, Xavier Bartoszek, est venu leur rendre visite et faire son petit marché. Il en a profité pour féliciter

les jeunes exploitants qui cultivent en agroécologie et commercialisent désormais leur production en circuit court. Pour le moment, le jeune couple vous propose 2 possibilités pour acheter ses produits :

- La vente à la ferme tous les samedis matin entre 10h30 et 12h30 au niveau de la petite entrée située rue Auguste Dubray à Aniche

- La précommande via la plateforme @latourneedesproducteurs avec un point de collecte les mercredis soirs entre 18h30 et 19h30 derrière l'église Ste Thérèse au 101 rue de Cuincy à Douai

Pour chacune des options, le règlement

a lieu sur place au moment de la vente ou du retrait de la commande. Plusieurs possibilités de paiement sont à votre disposition : CB, espèces ou chèques. Plus d'infos sur leur Facebook : Le champ voisin.



REPRISE

Au Palais de la Bière, de nouveaux propriétaires derrière le comptoir

Le Bar-PMU « Le Palais de la Bière », incarné pendant des décennies (depuis 1997) par la famille Séricola, est tenu depuis le 18 mai par deux sœurs, Anita et Fanny Zhou. Suite à des études de Marketing pour Anita et de Langues pour Fanny, elles ont toutes les deux choisi ensuite le domaine de la restauration dans la région parisienne. Souhaitant travailler en famille, elles ont décidé de s'acclimater à notre région si accueillante et le hasard

s'est porté sur Aniche. Elles ont décidé de garder l'effectif salarié de 3 personnes, ce qui permet une ouverture 7 jours sur 7.

Chaleureusement accueillies par leurs prédécesseurs, la Municipalité et les habitants, Anita et Fanny sont très heureuses dans l'installation dans notre commune.

Elles vous accueillent du lundi au vendredi de 7h à 20h et les samedi et dimanche de 8h à 20h. Renseignements au 03 27 92 43 83.



Expression démocratique

liste RASSEMBLEMENT CITOYEN, Aniche, ma commune, j'y tiens

Mois des célébrations, Mai a vu à Aniche deux sénateurs macronistes à la pêche aux voix des élus locaux pour leur réélection en septembre. Il y avait eu aussi cette scène surréaliste et choquante du député lepéniste déposant une gerbe sur le caveau des déportés, au pied du portrait du général De Gaulle.

On ne s'étonne plus de rien : les casserolades pour protester contre la surdité de ce gouvernement interdites, quand des mouvements d'extrême-droite défilent légalement et masqués dans Paris. Un maire contraint de démissionner pour être entendu après avoir été victime d'incendies contre ses biens personnels (j'en sais quelque chose!).

Ce gouvernement, passant par-dessus les députés, dit ouvertement que le parlement ne sert à rien. Or l'antiparlementarisme nourrit les mouvements d'extrême-droite.

N'oublions pas notre histoire : Aniche s'est construite dans la sueur et le sang partagés. Ce sont des bras de toutes les couleurs qui ont créé sa richesse et sa renommée. On est plus fort solidaire que solitaire. Retrouvons le bonheur de travailler ensemble. Nos différences nous font avancer.

Notre combat commun, c'est l'avenir de nos enfants. Sachons déjà leur transmettre les clés d'une société plus humaine et plus démocratique.

Michel Meurdesoif, Conseillère Municipale.

liste RASSEMBLEMENT NATIONAL

Texte non communiqué

Sortez votre agenda : à partir de juin 2023

- A partir du 1er juin : Inscriptions à l'EMMA, p21
- 6, 20 juin et 4 juillet : Permanences du Secours Catholique, p29
- 7, 14, 21 et 28 juin : Permanences Habitat Durable, p29
- 7 juin : Appel au don du sang, p24
- 7 juin : Campagne de dératisation, p6
- 7 juin : Permanence Emploi/Formation/Insertion, p31
- 8 juin : Ecole des Parents, p10
- 8 juin : Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine, p12
- 10 juin : 1er Salon du Livre « Des Livres et Moi », p11
- Les 10 et 11 juin : Finales des coupes de l'Escaut, p26
- 14 juin : Permanence CNL59, p29
- 15 juin : Super Loto des Fourmis de Kopierre, p24
- Du 17 au 25 juin : Festivités de Kopierre, p15 -18
- 18 juin : Journée commémorative de l'appel du 18 juin 1940, p12
- 29 juin : Forum des Parents, p10
- 2 juillet : Journée à Saint Valéry sur Somme, p23
- 7 juillet : Permanence ADIL, p29
- 9 juillet : Brocante du club des Supporters du SCA « Allez les Tigres », p24
- Les 18, 19, 20 et 21 juillet : Atelier BD à l'ADALA, p22
- Les 2 et 3 septembre : 5ème exposition de modélisme ferroviaire, p22
- Les 9 et 10 septembre : Aniche fête les anciennes et belles mécaniques, p22
- 8 octobre : Spectacle d'Anne Roumanoff, p11



Emploi

EMPLOI

Permanence Emploi/Formation/Insertion



Vous souhaitez faire un point sur vos projets professionnels et/ou déposer un CV dans le cadre de futurs recrutements ? La Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent, avec le partenariat de la Ville d'Aniche et les Cités de l'Emploi, met en place une permanence Emploi/Formation/Insertion au Point Info Jeunes de l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E., situé 16 rue Gambetta.

Cette permanence aura lieu de 9h à 12h **le mercredi 7 juin 2023**.

Attention ! la prise de rendez-vous est obligatoire auprès de :

- Corinne Amadei, Conseillère Emploi, par téléphone au 06 40 06 29 45 ou par mail à camadei@cc-coeurdostrevent.fr ;
- Thomas Vandevoorde, Médiateur Cité de l'Emploi, par téléphone au 07 48 90 26 92 ou par mail à tvandevoorde@cccocoeurdostrevent.fr.



LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS



Chaque mois, la Mairie vous invite à remonter le temps à travers l'histoire de notre commune. Une formidable occasion pour certains de découvrir les moments insolites qui ont ponctué notre histoire locale, et pour d'autres de faire de formidables retrouvailles en ravivant des souvenirs. Ce mois-ci nous remontons l'Histoire de l'école Marcel-Cachin.



École Cachin dans les années 50

Depuis 1938, combien de jeunes anichois ont été accueillis à l'école Marcel-Cachin ? Certainement plusieurs milliers de bambins qui ont pleuré lors de leur première rentrée. Certaines et certains sont aujourd'hui grands-parents, voire arrière-grands-parents. Ils se souviennent avec émotion, des animations et fêtes d'école.

Pour repère, on garde le souvenir des directrices et directeurs qui se sont succédé depuis l'origine : la première directrice Régina Cazer puis Mmes Romaine Hochedez, Descamps, Claudette Hoyez, Janine Bonnelles, Monique Woitrain, Orzel, M. Hervé Nowak, Mmes Christelle Dorzée, Caroline Nesti et aujourd'hui M. Sébastien Dubois.



1960



1942



1996



2012



1954



2016

1995



1980



dans les années 80 avec Mme Bonnelles



dans les années 50

Crédit photos : Société d'Histoire locale d'Aniche